



CENTURY 21®

Agence de la Mairie

BARÈME DE TRANSACTION

À compter du 15 janvier 2020

10% TTC : jusqu'à 70 000€ (*)

8% TTC : de 70 000€ à 99 900 € (*)

6 % TTC : de 99 901€ à 120 000€ (*)

5,5 % TTC : de 120 001 € à 250 000 € (*)

5% TTC : de 250 001€ à 450 000€ (*)

4 % TTC : + 450 001 € (*)

Box / Parking : forfait de 2 000€ (*)

Terrain : forfait de 9 000€ (*)

(*) Conformément aux usages, et sauf convention expresse différente entre les parties, indiquée au mandat, la rémunération sera à la charge du vendeur.

Les honoraires de négociation, sont calculés TTC (TVA 20%)

S.A.R.L SD ARPAJON IMMO au capital de 50 000€. Membre de la Chambre Syndicale F.N.A.I.M (N°d'adhérent 28713K). Carte professionnelle délivrée par la CCI de l'Essonne Gestion/Transaction N°CPI 9101 2016 000 010 868 – RCS Corbeil-Essonne N°490671898 – Code NAF 6832A. Caisse de garantie GALIAN – 89, rue de la Boétie – 75008 PARIS – N°TVA intracommunautaire FR 63490671898

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21